



La responsabilité environnementale des entreprises, l'un des trois piliers de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), prend tout son sens dans le contexte actuel de réchauffement climatique et de destruction de la biodiversité.

ATR, leader sur le marché de l'aviation régionale, a fait de cette responsabilité environnementale un axe de développement et s'engage dans une stratégie volontariste, en lien avec les attentes de ses parties prenantes.

Notre ambition est de contribuer, avec nos parties prenantes, à une aviation plus inclusive, plus durable, plus responsable.

Cet engagement d'ATR se traduit par la mise en place d'une politique environnementale s'inscrivant à chaque étape du cycle de vie de nos produits et s'appuie sur l'innovation pour développer des avions et des services plus performants.

En cohérence avec les principes de la norme ISO 14001, ATR s'engage à poursuivre les efforts pour accompagner la croissance de l'entreprise en respectant les principes de protection de l'environnement :

- > Respecter les obligations de conformité
- > Améliorer en continu les performances environnementales des sites et des produits
- > Prévenir toute pollution environnementale.

ATR TRADUIT SON AMBITION ENVIRONNEMENTALE À TRAVERS 3 ENGAGEMENTS

1

DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Conscient de l'impact de ses activités sur les émissions de gaz à effets de serre, ATR s'engage à diminuer ses émissions de CO₂ sur ses sites dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2030.

ATR s'engage également à apporter des solutions innovantes en continuant à proposer ses avions à l'empreinte carbone réduite, tout en impliquant ses partenaires et fournisseurs.

2

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

ATR s'engage à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et à limiter le recours aux énergies fossiles, en réduisant sa consommation de matières premières, en valorisant ses déchets et en développant l'utilisation d'énergies renouvelables et de carburants alternatifs durables.

Attaché à la préservation de la biodiversité, ATR s'engage à produire sur des sites propres en prévenant toutes nuisances et pollution du sol, de l'air et de l'eau ainsi qu'en se joignant à des projets de partenariat écocitoyens.

3

MAÎTRISE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'UTILISATION DE SUBSTANCES DANGEREUSES

Afin de protéger son environnement mais également la santé de ses salariés, ATR s'engage à réduire et maîtriser l'utilisation de substances chimiques dangereuses sur ses sites et à prévenir toute émission.

ATR s'engage également à travailler, en collaboration avec ses fournisseurs, pour limiter le nombre de substances dangereuses dans ses avions et identifier des alternatives.